

Réf: Dossier N° 106975

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KPO PORT SOLUTION » en abrégé « KPS »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4C
RUE DU CANAL EN FACE DE LA PHARMACIE SAINTE MARIE
MAJEURE, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/04/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 11/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KPO PORT SOLUTION » en abrégé « KPS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Ensachage ;
- L'avitaillement maritime ;
- Exportation de produits agricoles, notamment le café, le cacao, l'huile de palme, la noix de cajou, le karité et son beurre ;
- L'importation de produits agricoles et d'élevages ;
- Négoces.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantir l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4C

RUE DU CANAL EN FACE DE LA PHARMACIE SAINTE MARIE
MAJEURE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M ZATE RAYMOND OLIVIER DAGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02692 du 01/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20965/GTCA/RC/2022 du 01/06/2022

